

VILLE DE BOUILLON

Séance du Conseil Communal, le 23.06.22 à 20h00.

Salle du «Conseil Communal» de l'Hôtel de Ville.

Procès-verbal de la séance du 23 juin 2022

Présents : MM & Mme Noizet W., Président,
Adam P., Bourgmestre,
Houthoofdt A., Maqua J., Istace Fr., Pochet A., Echevins,

Arnould Ph., Rochet J., Denis G., Adam D, Dabe Fl., ~~Maziers P,~~
Brouillon P, ~~De Wachter St., Nemery M-J., Dachy F, Tulpin Ar.,~~
Conseillers Communaux,
Mathieu J., Directeur Général.

Absents et excusés : MM : Maziers P, De Wachter St., Nemery M-J., Dachy F, Tulpin Ar.,
Conseillers Communaux,

SEANCE PUBLIQUE

Administration

1. P.V. de la séance du 24.05.22 : **Par 9 oui et 3 abstentions (MM Brouillon, Dabe et Maqua, absents à la séance précédente) approuve ce P.V.**

Benoit Halleux, D.G. du CPAS & Claire Jadoul, D.F. du CPAS rentrent en séance.

CPAS

2. Budget 2022 : Modification budgétaire n° 1 : **A l'unanimité, approuve cette Mb ° 1**
Exercice ordinaire : Recettes & dépenses : 6 872 258,86€
Exercice extraordinaire : Recettes : 16 000,00€ - Dépenses : 158 688,41€ - Boni : 1 311,59€

Fabrique d'Eglise

1. Budget & Compte 2021 de la FE de Mogimont : **A l'unanimité, approuve ces budget & compte 2021 :**

Budget 2021 : part communale : 00,00€

Compte 2021 : Boni : 1 307,24€

Tourisme

2. Appel à manifestation d'intérêt pour la gestion du camping Halliru : **A l'unanimité, approuve les conditions de cet appel.**

3. Mapping : Convention avec Mr Benoit Michels pour la fourniture électrique de la ruelle des escaliers : ***Point retiré!***

Intercommunales

4. AG Ordinaire de Vivalia du 28.06.22: approbation des points mis à l'Ordre du jour : ***A l'unanimité, approuve les points mis à l'O.J. de cette A.G.***
5. IMIO : Centrale d'Achats pour la réalisation d'audits en matière de cybersécurité du SPW et Centrale d'Achats pour la Signature Electronique du SPW: Adhésion : ***A l'unanimité, approuve ces adhésions.***

Convention

6. Appel à projets : « Cœur de Village » : Convention d'occupation entre le FCA & la Ville de Bouillon de la parcelle sise à Bouillon, au lieu-dit « Anciennes Cités » rue Petit Navarre, cadastrée 1ère Div., S° D, n° 167 Z5 pour l'aménagement d'une plaine de jeux communale : ***Par 11 oui et 1 abstention (Julien Rochet), approuve cette convention. Mr Rochet justifie son abstention par le fait que les Villages de Curfoz, Briahan, Sensenruth et Frahan ne soient pas repris dans la liste des Villages « élus » dans cet appel à projets.***

Circulation Routière

7. Projet d'Arrêté Ministériel portant règlement complémentaire sur la police de la circulation routière relatif à la limitation de vitesse à 30 km/h sur les routes de la R.W. suivantes : RN 828 entre les PK 1.640 et 2.130 (rue du Collège) & RN 828z entre les PK 0.230 et 0.740 (Quai du Rempart) : ***A l'unanimité, émet un avis favorable sur ce Règlement.***

Règlement

8. Révision des Ordonnances Générales de Polices : ***A l'unanimité, approuve ces nouvelles Ordonnances Générales de Police de la Ville de Bouillon.***

Travaux

9. PIC -PIMACI 2022-2024: Fiches-Projets : ***A l'unanimité, approuve ces fiches.***

- 1) Réfection du Chemin du Gué, de la rue de la Germone, de la Voie des Champs, de la Voie du Terme et de la rue du Saty à Dohan au montant estimatif de 999.311,78€
TVAC hors essais
- 2) Réfection de la rue de la Charité à Mogimont au montant estimatif de 574.901,25€
TVAC hors essais
- 3) Réfection de la rue des Falloises à Rochehaut au montant estimatif de 106.340,85€
TVAC hors essais
- 4) Réfection de la rue Saint-Lambert et Briahan à Sensenruth au montant estimatif de 1.300.241,25€ TVAC hors essais
- 5) Réfection de la rue Saint-Germain et de la rue du Petit Navarre à Bouillon au montant estimatif de 193.306,58€ TVAC hors essais
- 6) Aménagement d'une piste cyclopiétonne entre Bouillon et Curfoz au montant estimatif de 429.005,50€ TVAC hors essais
- 7) Création d'un trottoir rue du Palis à Rochehaut au montant estimatif de 485.331€
TVAC hors essais, avec accord du SPW-DGO1 pour l'exécution des travaux
- 8) Réfection des Venelles à Bouillon au montant estimatif de 191.210,25€ TVAC hors essais
- 9) Aménagement d'un trottoir Boulevard Vauban à Bouillon au montant estimatif de 79.253,79€ TVAC hors essais

Et approuve, dans le cadre des travaux prévu dans e la fiche 7 ci-dessus, la convention de mise à disposition du domaine routier régional entre la Ville et le SPW-DGO1

10. Aménagement d'une aire de stationnement pour mobilhomes à Bouillon : transfert du projet à Poupehan : ***A l'unanimité, approuve ce transfert.***

PCDR

11. PCDR Vivy : Devis Ores pour l'enfouissement électrique BT et éclairage public rue du Ban Guillaume à Vivy : ***A l'unanimité, approuve ces devis pour un montant respectif de 46 826,17€ TVAC & 48 719,10€ TVAC***

AJOUTS à l'O.J. en urgence

12. Vente de l'ancienne gare TEC à la sprl Novagare - CC du 31.03.22 - Constitution de servitudes et concessions - Esquisses du 21.05.22 de l'Architecte Mégane Piraux :

A l'unanimité, approuve l'urgence pour cet ajout.

A l'unanimité, marque son accord de principe sur ces esquisses et propositions de constitution de servitudes et de concessions (Droit de superficie ou d'emphytéose).

13. PIC 2019-2021 – Vivy – Amélioration des voiries intérieures – approbation du dépassement de plus de 10% du montant de l'adjudication (1 041 789,65€ TVAC) par rapport au montant estimé du projet (904 196,82€ TVAC) :

A l'unanimité, approuve l'urgence pour cet ajout.

A l'unanimité, approuve ce dépassement

Questions

* Julien Rochet :

A°- Mr Rochet déplore que les Villages de Curfoz, Sensenruth et Brihan semblent être oubliés dans les investissements communaux prévus et demande

- a) si la réfection du Lavoir de Briahan est prévue par le Collège et s'il ne serait pas possible d'envisager à Briahan ou à Sensenruth, la création d'une plaine de jeux ?

Le Bourgmestre répond que tous les lavoirs de l'entité seront rénovés suivant un phasage imposé par les subventions du SPW, à raison de 2 à 3 lavoirs par année. Quant à la création d'une plaine de jeu à Sensenruth, le Bourgmestre explique que celle-ci n'a pu être introduite dans l'appel à projet « Cœur de Village » car aucun terrain communal susceptible d'accueillir celle-ci n'existe, à l'heure actuelle, à Sensenruth, mais que le souhait du Collège est, qu'à moyen terme, tous les Villages de l'entité soient pourvus d'une plaine de jeux.

- b) ce qu'il en est de la problématique du ruisselet (passant sur le terrain de Philippe Bellevaux) à Briahan qui est très pollué par des lingettes, papiers toilette, cotons tiges, excréments ?

Alain Houthoofdt réponds que les égouts de Briahan se jettent dans ce ruisseau qui vient du lavoir. La rue de Briahan se trouve dans une zone d'épuration collective mais pas équipée de station d'épuration. La station d'épuration de Noirefontaine doit être rénovée dans les trois prochaines années et sa capacité de traitement des eaux usées augmentée pour pouvoir recevoir par la suite les égouts de Briahan, Sensenruth et Curfoz. Ce projet va engendrer de gros travaux de voiries dans le fond de Briahan et par conséquent la remise à niveau des filets d'eau en mauvais états."

B°- Mr Rochet s'inquiète de l'évolution du dossier du futur zoning industriel de Menuchenet :

Le Bourgmestre l'informe que le périmètre de révision du plan de secteur a, enfin, été définitivement arrêté, entériné et retenu dans le R.I.E. par la R.W.

Ce document est transmis à la Direction du Développement du Territoire qui demandera alors, aux Communes de Bouillon et Paliseul, de le présenter à leur CCATM respective ainsi qu'aux deux pôles (environnement et aménagement du territoire) pour avis avant la finalisation définitive des documents et le début de la procédure d'approbation (enquête publique, demandes d'avis, etc.).

Contacts ont, d'ores et déjà, été pris avec Idelux Projets Publics afin que les échéances légales soient raccourcies au maximum possible afin d'avancer enfin dans ce dossier.

* Pascal Brouillon :

Rappelle, pour la 4^{ème} fois, sa demande de pose de bancs publics dans la rue du Christ, voirie à forte déclinaison et peuplées de personnes de plus en plus âgées.

Frank Istace lui répond qu'il s'en charge personnellement.

Il est 21h35. Le Président lève la séance.

Le Directeur Général,
J. MATHIEU

Le Bourgmestre
P. ADAM